

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Réinsertion des jeunes détenus : bientôt le programme d'initiation à l'informatique

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

EN séance de travail, le jeudi 7 octobre 2021, avec le nouveau représentant résident au Gabon de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Eric Vili Bi, la ministre de la Justice, Garde des sceaux et chargée des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet Damas, a réaffirmé la volonté des plus hautes autorités d'œuvrer à l'amélioration de la condition des jeunes détenus dans les prisons du Gabon. Évoquant avec son hôte les avancées du programme de leur réinsertion et du renforcement du partenariat Gabon-Unesco, la membre du gouvernement a également indiqué que notre pays reste disposé à coopérer avec l'organisation onusienne, dans le cadre des programmes prioritaires communs. Éric Vili Bi, qui présentait

ainsi ses civilités au ministre des Droits de l'Homme, a évoqué l'organisation à venir de la cérémonie de lancement du programme d'initiation à l'informatique au profit des jeunes détenus, et à laquelle il a convié le Garde des sceaux. L'Unesco souhaite aussi mettre en œuvre, en intelligence avec le gouvernement gabonais et les autres partenaires onusiens, des formations sur les valeurs communes devant bénéficier aux journalistes et aux Forces de défense et de sécurité.

L'Unesco entend déployer des projets autres que le numérique au niveau des prisons du Gabon. La réussite de la phase pilote du programme de formation aux métiers du numérique en milieu carcéral devrait aider à mobiliser plus de financements auprès de partenaires privés, vu l'ambition d'étendre le projet dans le reste des prisons du pays, a-t-il fait savoir.

Rappelons que ce programme



Photo: DR

La ministre Erlyne Antonela Ndembet Damas échangeant avec Eric Vili Bi, le représentant-résident de l'Unesco au Gabon.

de formation est rentré dans sa phase d'exécution avec la formation des formateurs dont 15 gardes pénitentiaires en

mars dernier. L'inauguration de la salle informatique en vue de l'appropriation des technologies de l'information et de la

communication par les détenus avait été faite par la membre du gouvernement dans la même période.

Les retraités dans la rue, la CNSS s'explique

S.A.M.
Libreville/Gabon

Plusieurs retraités affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont manifesté hier, dans de nombreux endroits de la capitale, leur mécontentement suite au retard du versement de leur pension. Les pensionnés n'ont pas apprécié que la CNSS ne respecte pas le calendrier qu'elle avait pourtant donné quelques jours auparavant.

En effet, la Caisse avait expliqué, le lundi 4 octobre passé, qu'une panne sur la plateforme de paiement l'obligeait à différer le versement des différentes pensions (passant du mardi 5 au vendredi 8 octobre). Puis, jeudi passé, elle avait précisé que les paiements se feront pendant deux jours. Hier, ce sont les banques UGB, EDG, Orabank, UBA et Ecobank qui devaient être mises à contribution. BICIG, BGFI et Loxia devaient leur emboîter le pas ce mardi 12 octobre. Pour les retraités, la



Photo: R.H.A/L'Union

Ce n'est pas la première fois que les retraités de la CNSS manifestent leur mécontentement.

première partie du programme n'a pas été respectée et a suscité leur colère. Ce mouvement d'humeur aurait également touché Tchibanga et Port-Gentil. Face aux pensionnés bancarisés, le directeur général de la CNSS, Patrick Ossi Okori, s'est expliqué hier matin sur la situation du paiement des pensions du mois de septembre. Évoquant à demi-mot des tensions de trésorerie. "Cette situation me gêne énormément. Mais il y a une réalité qui doit être

communiquée. Vos pensions coûtent vingt milliards par trimestre, alors que la CNSS ne recouvre que 19 milliards sur la même période. Donc tout ce qui rentre est dépensé. Il ne faut pas aussi oublier que plusieurs sociétés ne versent plus leur part en raison, trop souvent, de la crise. C'est un crève-cœur de vous voir ainsi assis, mais il y a des réformes en cours pour modifier le régime de pension qui n'est plus adapté", a-t-il indiqué.

Le clin d'œil de Lybek

